

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Propulser la croissance des PME

La Ville de Montréal et le gouvernement du Québec lancent l'édition 2017 de Parcours Innovation PME Montréal

Montréal, le 5 octobre 2016 – Le maire de Montréal, M. Denis Coderre, et le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal, M. Martin Coiteux, sont fiers d'annoncer le lancement de la 3e année du Parcours Innovation PME Montréal. Le processus de sélection de la cohorte 2017, qui regroupera un nombre record de 40 PME, est en cours jusqu'au 18 novembre prochain.

Parcours Innovation PME Montréal a pour objectifs de stimuler l'innovation et la croissance des petites et moyennes entreprises situées sur l'île de Montréal, de favoriser une meilleure collaboration entre les différents partenaires pour mieux desservir les entrepreneurs, de leur permettre de mieux profiter des programmes gouvernementaux existants et de mettre à profit le réseau universitaire auprès des PME montréalaises. Depuis le début de cette initiative en 2015 jusqu'à son terme en 2017, Parcours innovation PME Montréal aura soutenu quelque 100 PME.

Ce projet bénéficie du soutien de 753 000\$ de la Ville de Montréal, pour la période 2015-2017, grâce à une aide financière du gouvernement du Québec accordée dans le cadre de l'Entente Montréal 2025, administrée par le Secrétariat à la région métropolitaine du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Il reçoit également l'appui de plusieurs partenaires dont Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, Vidéotron Service Affaires, C2 Montréal, l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec (ADRIQ), le Mouvement québécois de la qualité, Mosaic HEC Montréal, PME MTL, Info Entrepreneurs et InnoClub Montréal.

« Depuis le lancement du Parcours en 2015, plusieurs PME ont connu un essor remarquable, accédé à de nouveaux marchés à l'international, embauché du personnel qualifié et agrandi leurs installations afin de répondre à la demande croissante de leurs clients. La cohorte 2015 comprenant 30 PME, a permis de créer près de 250 emplois. Notre Administration reconnaît d'ailleurs l'importance de l'innovation et de la créativité comme éléments essentiels pour assurer le dynamisme d'une économie diversifiée », a fait savoir le maire Coderre.

« Le gouvernement du Québec est fier de soutenir une telle initiative qui mise sur l'innovation pour favoriser le développement et le succès des PME montréalaises, ici comme à l'international. L'approche de collaboration entre différents acteurs du milieu des affaires contribue à renforcer la compétitivité et le rayonnement de notre métropole, qui sait se démarquer par sa créativité et son savoir-faire », a souligné le ministre Coiteux.

« Soutenir la croissance des PME est une priorité pour notre gouvernement. En misant sur la créativité et l'innovation de nos entrepreneurs, en collaboration avec la Ville de Montréal, nous construisons, ensemble, un Québec plus fort et plus prospère », a indiqué la vice-première et ministre responsable des PME, Mme Lise Thériault.

« Les PME sont l'un des moteurs de l'économie québécoise et dynamisent le marché du travail. C'est pourquoi Emploi-Québec leur apporte un soutien afin d'améliorer leur gestion des ressources humaines, notamment à travers des formations personnalisées et de l'accompagnement », a conclu le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. François Blais.

Processus de sélection

Les PME intéressées à faire partie de la cohorte 2017 doivent répondre aux conditions suivantes :

- * être en activité depuis au moins deux ans ;
- * démontrer un fort potentiel de croissance ;
- * avoir un chiffre d'affaires annuel d'au moins 1 M \$;
- * avoir moins de 250 employés;
- * être une entreprise privée à but lucratif située sur l'île de Montréal.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour s'inscrire en ligne, rendez-vous au : ville.montreal.qc.ca/parcoursinnovation.

Les noms des 40 PME de la cohorte 2017, sélectionnées par un jury présidé par l'ADRIQ, seront dévoilés en décembre 2016.

– 30 –

Sources :

Marc-André Gosselin, attaché de presse
Cabinet du maire et du comité exécutif
Ville de Montréal
514 290-1194

Marie-Ève Pelletier, attachée de presse
Cabinet du ministre des Affaires municipales
et de l'Occupation du territoire,
ministre de la Sécurité publique et
ministre responsable de la région de Montréal
418 691-2050

Karl W. Sasseville, attaché de presse
Cabinet de la vice-première ministre,
ministre responsable des Petites et Moyennes Entreprises,

de l'Allègement réglementaire et du Développement économique régional, ministre
responsable de la Condition féminine et ministre responsable de la région de
Lanaudière
418 691-5650

Simon Laboissonnière, attaché de presse
Cabinet du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale
Tél. : 418 643-4810

Renseignements :

François Goneau
Relationniste
Service des communications
Ville de Montréal
514 868-5859